

Institut Européen des Jardins & Paysages

Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie

Province de Brabant wallon

Parc du Domaine de Fonteneau

Auteur(s) : Nathalie de Harlez et l'Institut du Patrimoine wallon

*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie
Province de Brabant wallon
Parc du Domaine de Fonteneau*

Nom du jardin	Parc du Domaine de Fonteneau
Date de création	XVIII ^e siècle ; XIX ^e siècle ; années 1990
Province	Brabant wallon
Arrondissement	Nivelles
Commune	Nivelles
Auteur/ Créateur	Luc Logiest, architecte paysagiste à Anvers (depuis 1997)
Coordonnées	chaussée de Bruxelles, 85 ; 1400, Nivelles ;
Localisation	Latitude : 50.60720689999999 Longitude : 4.332930199999964

Historique

Depuis l'entrée, un chemin courbe passant sur un pont flanqué de balustrades en pierre mène à la cour d'honneur d'un château néoclassique dont le corps central du XVIII^e siècle a été prolongé d'ails au siècle suivant. Bordant ce chemin à l'ouest, la zone boisée autrefois traitée en parc paysager, ne présente plus guère d'intérêt hormis une cascade s'écoulant sur quatre niveaux. Depuis la façade principale, une perspective encadrée par quatre topiaires d'if s'ouvre sur une pelouse agrémentée d'essences paysagères. Elle se prolonge par une échappée sur un bassin rectangulaire. A l'ouest de la cour, en regard du pignon, un petit jardin formel présente un élégant jeu de doubles haies de buis dont le parterre central a été remplacé par un gazon. A l'est de la cour, une longue allée déjà figurée sur le plan aquarellé de la Baronne de Haultepenne, invite le promeneur à rejoindre le belvédère retiré au fond du bois, au sommet de trois terrasses maçonnées. A l'arrière, un aménagement récent restitue le tracé formel du XVIII^e siècle. Dans l'axe de la façade du château, un parterre circulaire de rosiers bordé d'une haie basse de buis précède un talus coupé d'un escalier flanqué de deux topiaires. Au-delà, une allée de chêne prolongeait la perspective. Depuis cette hauteur, une terrasse rectangulaire accessible par une volée de marches et encadrée d'une balustrade en pierre et brique sommée de vases, fait pendant à un petit pavillon de la fin du XVIII^e siècle. Au nord-est, une pelouse vallonnée, ponctuée d'îlots arborés, rejoint l'allée d'entrée de tilleul.

Description

Éléments architecturaux : A proximité de la demeure, deux intéressants pavillons néoclassiques. Le premier, en regard du pignon nord, adopte le style et le mode d'ouverture de l'habitation dont il est contemporain. Entièrement enduit, ses angles présentent des chaînages saillants. Il est percé de trois baies en plein cintre et couvert d'un pavillon d'ardoise à la mansart. Le second pavillon, sis dans le jardin en contrehaut de la façade arrière mais visible en même temps que le premier, présente une structure plus authentiquement classique. Les façades en pierre, également renforcées de chaînage d'angle, sont surmontées d'un entablement sous corniche. Les longues façades latérales sont percées de deux hautes baies inscrites dans une embrasure en arcade retombant sur des pilastres engagés rythmant les travées. La façade sud est ouverte d'une baie monumentale, également inscrite dans une embrasure en arcade, dont la partie inférieure est fermée par un volet peint en gris comme les châssis des baies.

Éléments mobiliers : Diverses statues dans le parc. A l'est, entrée principale dotée d'une grille à panneaux ouvrants. A l'ouest, entrée secondaire également avec grille.

Éléments végétaux : Depuis l'entrée principale à l'est, cinq platanes (*Platanus occidentalis*), trois hêtres pourpres (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea'). La façade orientale du château est agrémentée de quatre boules d'if (*Taxus baccata*). Près du plan d'eau rectangulaire, un tulipier (*Liriodendron tulipifera*), un alignement de quatre platanes (*Platanus occidentalis*) et deux ifs (*Taxus baccata*). Un chemin de promenade menant vers le nord est bordé d'une allée de marronnier (*Aesculus hippocastanum*) succédant à une allée de tilleul (*Tilia cordata*). Au bout de ce chemin, trois hêtres verts (*Fagus sylvatica*). Près du pavillon nord, un châtaignier (*Castanea sativa*). Prolongeant la façade sud, un petit parterre de buis (*Buxus sempervirens*) et deux ifs (*Taxus baccata*). La terrasse arrière du château est bordée d'une haie basse d'if et la pelouse qui la prolonge est agrémentée de deux topiaires d'if (*Taxus baccata*) taillés en cube. Au nord, un îlot et un alignement de marronnier (*Aesculus hippocastanum*) marquent la limite de la propriété. A l'ouest, un chemin d'accès secondaire conserve des portions d'allée de chêne sessile (*Quercus petraea*) se prolongeant au-delà des limites de la propriété. Un vieil if est adossé à la petite terrasse au sud-ouest.

Potager : Il n'y a plus de trace du potager. Seul un verger abrite encore quelques vieux sujets hautes tiges, au sud-ouest.

L'eau : L'eau est un élément important de la composition paysagère. A l'angle nord, une vanne prochainement restaurée, permet de réguler le débit du ruisseau qui traverse la propriété du nord au sud. Le ruisseau alimente d'abord un étroit plan d'eau aux formes sinueuses, aménagé au pied d'un belvédère, qu'un pont enjambe dans sa partie la plus étroite. Continuant son cours, le ruisseau est animé par une petite cascade surplombée d'un deuxième pont, en pierre. Plus au sud, passant sous un troisième pont, une cascade étroite et artificielle à quatre niveaux constitue l'attrait majeur de cette partie boisée. Dans l'axe de la façade principale, un grand bassin rectangulaire rehaussait les perspectives depuis la voirie. Une haie de genévrier obture aujourd'hui cette perspective.

État de conservation : L'état actuel du parc ne correspond pas au plan dessiné à l'attention de la Baronne de Haultepenne. Excepté le bassin axé sur le bâtiment et la cascade, maintenus à leur emplacement d'origine, la zone sud-ouest a disparu au profit d'une surface boisée tandis que la partie nord-est, anciennement pâtures, comprend aujourd'hui les éléments les plus intéressants. L'entrée principale, axée sur la façade, était précédée d'une triple grille flanquée de deux édicules. Le bassin était bordé d'un chemin menant à la cour d'honneur. Un second plan d'eau plus large, offrant sans doute la possibilité de promenades nautiques, précédait vraisemblablement un espace potager. Un troisième plan d'eau agrémenté d'une île et doté de plusieurs bras était environné d'un réseau complexe de sentiers. Un pavillon ponctuait la promenade à l'extrémité ouest. Dans la zone boisée demeurent au sol les traces de constructions pittoresques. La terrasse arrière du château, autrefois gravillonnée, a été partiellement dallée et gazonnée. De nombreux arbres âgés portent des séquelles des tempêtes des années 1990.

Maintenance : Les propriétaires accordent tous leurs soins à la restauration du parc. L'état de référence retenu est celui qui suit les aménagements projetés par la Baronne de Haultepenne, tout en introduisant une certaine fantaisie. Les plans d'eau doivent être curés et leurs berges renforcées. La haie de genévrier à l'est obture la perspective originelle.

Projet de restauration : Aménagement de la partie boisée située à l'ouest du chemin d'accès.

Auteur du projet : Luc Logiest, paysagiste à Anvers.

Documents iconographiques



Cascade pittoresque étagée participant d'un important réseau hydraulique établi à la fin du XVIII^e siècle à partir du cours du ruisseau qui traverse le parc. © N. de Harlez

Cartographie

Carte chorographique des Pays-Bas autrichiens du Comte de Ferraris (1771-1777) : 79/3

Carte topographique 1.20.000^e (Dépôt de la Guerre) : 39/7 (Nivelles) Impr. coul. 1897

Carte topographique 1.10.000^e (Institut Géographique National) : 39/7

Orthophotoplan 1.10.000^e (Service Public de Wallonie) : 39/7/1

Autre(s) source(s) cartographique(s) :

« Plan des jardins de Fonteneau appartenant à Messieurs de Prelle de Lanieppe » par la Baronne de Haultepenne, Echelle de la Verges de Nivelles. Plan aquarellé, n.d. (Archives du château).

Aéro Atlas, pl. 236.

Informations administratives

Intitulé du classement : Site

Éléments classés : domaine de Fonteneau

Arrêté : 1977-04-12

Publié : oui

Superficie : 7 hectares dont une partie de bois

Informations complémentaires

Auteur du formulaire : Katrien Depicker / Didier Hoyos

Date de création de la notice : 1999-02-11

Index

Statut : privé

*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie
Province de Brabant wallon
Parc du Domaine de Fonteneau*

Ouverture : fermé au public

classement : Site

Type : À la française